



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

intérieur : services extérieurs

Question écrite n° 2484

Texte de la question

M. Marcel Dehoux attire l'attention de M. le ministre de l'intérieur, de la sécurité intérieure et des libertés locales sur la situation de la sous-préfecture d'Avesnes-sur-Helpe. En effet des locaux trop exigus, le manque de salles empêchent le sous-préfet d'Avesnes de remplir pleinement sa mission de service public : confidentialité, sécurité pour le public et le personnel. C'est pourquoi il lui demande quelle mesure entend prendre le Gouvernement pour que très rapidement on donne les moyens à la sous-préfecture d'Avesnes de pouvoir remplir ses missions dans de bonnes conditions.

Données clés

Auteur : [M. Marcel Dehoux](#)

Circonscription : Nord (24^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 2484

Rubrique : Ministères et secrétariats d'état

Ministère interrogé : intérieur

Ministère attributaire : intérieur, outre-mer et collectivités territoriales

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 9 septembre 2002, page 3047